



Section des Diablerets du Club Alpin Suisse CAS, Lausanne **Procès-verbal de l'Assemblée générale de printemps du 24.04.2024**

Note :

Le format suivant a été utilisé lors de cette Assemblée générale (AG), en 3 parties :

- Partie 1, dès 17h00 : séance optionnelle, permettant aux membres intéressés de poser des questions au comité.
- Partie 2, dès 18h30 : AG formelle, format raccourci allant à l'essentiel.
- Partie 3, dès 19h30 : tables des commissions et groupes, échanges informels.
- Partie 4, dès 20h00 : apéro-dîatoire

Aucune question n'a été posée lors de la partie 1. Ce procès-verbal (PV) se concentre dès lors sur la partie 2.

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG du 22 novembre 2023

Nicolas Shelton, président du comité de la section, ouvre l'assemblée à 18h35 par les salutations d'usage.

Compliments et gratitude

Le président remercie les membres présents de l'intérêt qu'ils manifestent ainsi à la vie du club.

Excusés

Le président présente la liste des personnes excusées pour cette AG :

Membres excusés

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| • Eric Baudier | • Michèle Rankl Sherpa |
| • Daniela Burnand | • Pierre-André Repond |
| • Marie-Pierre Chapalley | • Susy Wagnières |
| • Chantale Germanier | • Pierre Wichoud |
| • Jean-Pierre Germanier | • Silvia Wichoud -Kärcher |
| • François Gindroz | • Henri Zbinden |
| • Grégoire Laufer | |
| • André Laurent | |
| • Simone Eperon Locher | |
| • Didier Perretten | |

1-Accueil

30 avril 2024

4

Décès

Au cours des mois passés, le comité a appris avec tristesse le décès des membres suivants :

Membres décédés depuis novembre 2023 (AG d'automne)

Anne-Lise Dufey, Lausanne

Jean-Philippe Fontaine, Lausanne

Ywe Golay, Lausanne

Michel Grobet, Vallorbe

Jean-Michel Henny, Lausanne

Carlo Jorg, Lausanne

Maurice Laffely, Vallorbe

Yvette Maquelin, Vallorbe

Raymond Porchet, Lausanne

Werner Portmann, Lausanne

Jean-Pierre Schmidt, Lausanne

Anne Schopfer, Lausanne

Jean-Claude Schorpp, Lausanne

Marlyse Voumard, Lausanne

Lilly Weber, Lausanne

1-Accueil

24 avril 2024

5

Note : Cette liste contient les membres décédés de la section lausannoise et des sous-sections.

La section adresse ses très sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil et les assure de toute sa sympathie. Pour honorer la mémoire des membres disparus, l'assemblée observe un moment de silence.

Bar

Le président remercie Emilie Lambelet, Lucienne Fatio, Michel Zollinger et Thomas Thollot qui font le service au bar ce soir.

Le bar ce soir!



Nos volontaires pour ce soir:
Emilie, Lucienne, Michel et Thomas


merci



1-Accueil

24 avril 2024

6

Quorum et désignation des scrutateurs

Le président invite les participants à compléter la liste de présence. Le quorum étant atteint (89 membres avec droit de vote ont complété la liste de présence), l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président demande qui parmi les participants est d'accord pour agir en tant que scrutateur ce soir. Les personnes suivantes se proposent :

- Fabrice Ducrest
- Renaud Rivier

Le président les remercie.

Documents objets du vote

Le président rappelle que les rapports annuels 2023 des commissions et groupes, du trésorier de la section et du président de la section, ainsi que les comptes 2023 et le rapport du réviseur sont disponibles depuis plus d'un mois sur le site internet, conformément aux statuts. Cela a été annoncé dans le dernier *Passion Montagne*.

De plus, l'OJ et les comptes 2023 approuvés par la révision sont disponibles dans la salle.

Les documents objets de votes ce soir

Copies papier dans la salle: Comptes approuvés par notre révision et OJ

Rapports annuels des commissions, groupes et sous-sections: sur les pages internet correspondantes du site internet

Rapports du trésorier, de la présidence et comptes de la section, OJ et PV des dernières AG: sur la page *Documents de Référence*

Rapports annuels

 [CAS_Env_Rapport activité 2023](#)

 [CAS_Env_Rapport activité 2022](#)

 [CAS_Env_Rapport activité 2021](#)

[Le Club](#) [Événements](#) [Contact](#)



Le président présente le format de la soirée :

Format de l'AG ce soir

17h00-18h15: Séance optionnelle - questions au comité



18h30-19h30: AG formelle, allant à l'essentiel



19h30-20h00: Tables des commissions et groupes



20h00-22h00: Apéro-dînatore & célébration de la vie du club



1-Accueil

24 avril 2024

9

Adoption de l'ordre du jour (OJ)

Le président présente l'OJ, qui a été également publié sur le site internet de la section il y a un mois et dans le dernier *Passion Montagne* (paru début mars) :

Ordre du jour

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG du 22 nov. 2023 (décisionnel)
2. Discussion et approbation du rapport 2023 du président de la section (décisionnel)
3. Informations de certaines commissions, groupes et sous-sections. Approbation de leurs rapports (décisionnel)
4. Présentation et approbation des comptes 2023 de la section, des rapports du trésorier et de l'organe de révision. Vote de la décharge (décisionnel)
5. Informations du comité sur les initiatives et projets en cours (informatif)
6. Elections aux commissions (décisionnel)
7. Divers et propositions individuelles



1-Ordre du jour

24 avril 2024

10

Jean-Christophe Rossand (JCR), secrétaire général de la section, liste les propositions individuelles qui ont été reçues et seront discutées (le membre ayant soumis chaque proposition individuelle est identifié entre parenthèses) :

- Suivi de l'AG d'automne 2023 : permettre aux CdC (chef de courses) de privilégier les membres ayant chargé leur photo de profil dans go2top lors du choix des participants à une course (Jean Micol)
- Suivi de l'AG d'automne 2023 : privilégier les transports publics en mettant en place des incitations pour les CdC (Jean Micol)

- Nouvelle proposition : Proposition de changements aux statuts de la section (Jean Micol)
- Nouvelle proposition : Interdire/ limiter les restrictions d'accès à certaines activités du club (Xavier Vasseur)

Le président demande à l'AG de voter sur le point : *l'AG accepte-t-elle l'OJ?* L'AG vote oui à l'unanimité, et l'OJ est donc adopté.

Adoption du procès-verbal de l'AG du 22 nov. 2023

Le PV de l'Assemblée générale d'automne 2023 a été publié sur le site web de la section en janvier 2024. Aucune remarque n'est formulée en séance quant à son contenu.

Le président demande à l'AG de voter sur le point : *l'AG accepte-t-elle le procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 novembre 2023?*

L'AG vote oui à une très large majorité (contre : 0, abstention : 1), et le PV est donc adopté.

2. Discussion et approbation du rapport 2023 du président de la section.

Nicolas Lemmin, président de la section en 2023, présente le rapport annuel 2023 de la présidence de la section, qu'il est également possible de consulter sur le site web de la section. Il est aussi disponible en annexe (A) de ce PV. Ce rapport rappelle les faits marquants de l'année 2023 tels que rapportés par les présidents des commissions et groupes dans leurs rapports respectifs. En séance, Nicolas Lemmin liste les points clés de ce rapport.

Nicolas Lemmin souligne aussi le chantier de Trient, un projet important pour la section, qui s'est terminé pendant l'été 2023, à quelques finitions près. Il regrette la disparition de la fanfare en fin d'année 2023, du fait d'une relève insuffisante.

Nicolas Lemmin remercie tous ceux qui ont contribué à l'activité de la section tout au long de ses 4 années de présidence, marquée par les années COVID, le renouvellement du secrétaire général et le chantier de rénovation du bâtiment historique de la cabane du Trient. Il se réjouit de voir la salle remplie pour cette AG : c'est essentiel que les membres soient impliqués. Il insiste sur l'importance du travail des bénévoles qui sont le cœur du club. Les participants à l'AG applaudissent Nicolas Lemmin à la fin de la présentation de son rapport.

Nicolas Shelton présente quelques chiffres illustrant la vie du club:

Vie intense en 2023 : quelques chiffres...

354	Courses	<ul style="list-style-type: none"> • CA, jeudistes , mercredistes , jeunesse • 58% en TP
4052	Jour-Participants	<ul style="list-style-type: none"> • CA, jeudistes , mercredistes , jeunesse
48	Jours de formations aux membres	<ul style="list-style-type: none"> • Formation CA seulement
73	Chefs de courses actifs	<ul style="list-style-type: none"> • Activités CA seulement
10	Événements statutaires	<ul style="list-style-type: none"> • Comité et secrétariat
15	Événements des commissions et groupe	
15'376	Nuitées des cabanes	<ul style="list-style-type: none"> • Commission des cabanes
5'138	Nuitées des chalets	<ul style="list-style-type: none"> • Commission des chalets et refuge Petoudes



Les participants à l'AG applaudissent tous les bénévoles de la section qui ont permis la réalisation de ces activités et événements.

Le rapport 2023 du président de la section est soumis au vote de l'assemblée en même temps que les rapports des commissions et groupes (voir point suivant de l'OJ).

3. Rapport 2023 des commissions, groupes, et sous-sections

Le président rappelle que tous les rapports reçus sont publiés sur le site web de la section.

Informations de certaines commissions, groupes et sous-sections. Approbation de leurs rapports

Commissions

Alpages - Nicolas Favrod
Alpinisme - ouvert
Archives - Robert Pictet
Bibliothèque - Catherine Strahm
Buvette/Bar - JC Rossand
Cabanes - Antoine Weber
Chalets - Alain Détraz
Communication - Coraline Godelle
Environnement – Marine Decrey
Immeuble – Marcel Isler
Jeunesse - Arthur Bucher

Groupes

Mercredistes - Jean-Michel Kern
Jeudistes - Horst Schaaf
Fanfare - André Laurent+Christian Annen
Photographes – Robert Pictet

Sous-sections

Château-d'Oex - Marie-Pierre Chappalley
Morges – Eric Baudier/Sandra Hünsch
Payerne – Sylvie Piquilloud
Vallorbe - Frédéric Nicod

Note: les président(e)s listés ici sont ceux de l'année 2023



Note : Cette dia montre les président(e)s des groupes et commissions et sous-sections en 2023.

Nicolas Shelton demande aux président(e)s et représentants des groupes, commissions, ainsi que des sous-section de Château d'Oex et Payerne présentes ce soir, s'ils souhaitent prendre la parole. Aucun d'entre eux ne le demande.

Nicolas Shelton remercie tous les responsables pour leur action et leur dévouement. Il demande à l'assistance s'il y a des questions sur le contenu de ces rapports.

Robert Pictet, président de la Commission des Archives et de la Culture, mentionne que cette commission va demander au comité l'engagement d'un archiviste professionnel, dans le cadre de son départ de ladite commission, pour assurer la transition.

Les rapports des commissions et groupes, ainsi que celui de la présidence, sont soumis à l'approbation de l'AG. Celle-ci les approuve à l'unanimité.

4. Présentation et approbation des comptes 2023 de la section, des rapports du trésorier et de l'organe de révision Révica Sàrl

Comptes 2023 et rapport du trésorier

André Simon, trésorier du comité de la section, présente les comptes 2023 de la section. Ces comptes ont été acceptés par le comité lors de sa séance du 05.03.2024, et validés par un réviseur professionnel.

Présentation et approbation des comptes 2023 de la section, des rapports du trésorier et de l'organe de révision Révica Sàrl

Projet en cours d'exécution à la fin 2023: Rénovation de Trient.
Intégration partielle dans les comptes, conformément aux normes comptables.

Principes comptables:

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Les comptes ont été contrôlés par notre réviseur Jérémie Geinoz (REVICA).

André Simon présente tout d'abord un résumé des points essentiels à retenir concernant les comptes 2023 :

Excellents, Stratégiques, Sains, Porteurs d'avenir

Comptes CAS Diablerets 2023

- **Excellents** - résultats en hausse de +14% par rapport à 2022
- **Activités soutenues** - 56'236 CHF, alpinisme et jeunesse +53%.
- **Sains** - trésorerie fin 2023 à 1'362'785 CHF
- **Porteurs d'avenir** - 250'000 CHF pour fonds de rénovations

Il souligne ensuite quelques éléments clés particulièrement dignes d'intérêt :

Quelques éléments -clés (comparaison vs 2022)

Activités section	Cotisations	Cabanes	Chalets	Immeuble	Frais admin	Frais locaux	Locations salles
-13k de coûts	+7% et 4'602 membres	+69K de revenus	+25K de revenus	-23k de résultats	+9K de coûts	-5k de coûts	-14k de revenus



4. Approbation des comptes 2023 de la section

24 avril 2024

17

André Simon va ensuite dans plus de détails, et commence par présenter les produits de la section :

Produits de la section (hors immeuble, cabanes et chalets)

CHF	Résultats 2023	Résultats 2022	Ecart 2023 - 2022
Cotisations nettes	389,310	362,817	26,493
Locations de salles	14,120	27,177	-13,057
Recettes diverses et dons	5,667	22	5,645
Intérêts, produits financiers, extraordinaires	18	0	17
Mesure de stabilisation Covid-19 pour le sport	0	0	0
Total des produits	409,115	390,016	19,098

- Le nombre de membres est stable
- Les locations de salles ont baissé en 2023, des mesures ont été prises
- Les recettes diverses traduisent le remboursement d'un prêt de TéléChampex

4. Approbation des comptes 2023 de la section

24 avril 2024

18

Il présente les frais généraux de la section :

Frais généraux de la section

CHF	Résultats 2023	Résultats 2022	Ecart 2023 - 2022
Frais d'administration et de secrétariat	-229,293	-220,630	-8,663
Commission Communication/ Frais informatiques	-3,336	-11,915	8,579
Frais de locaux	-61,484	-66,008	4,525
Publications, manifestations	-72,711	-68,393	-4,318
Frais de la section	-366,823	-366,945	122

- Les frais d'administration et de secrétariat ont augmenté du fait de l'inflation et de l'augmentation des tâches du secrétariat
- Les frais informatiques et de locaux sont en baisse notable

4. Approbation des comptes 2023 de la section

24 avril 2024

19

Il présente les frais des activités de la section :

Frais des activités de la section

CHF	Résultats 2023	Résultats 2022	Ecart 2023 - 2022
Alpinisme + Go2top	-31,636	-23,301	-8,334
Jeunesse	-21,520	-11,440	-10,080
Environnement	223	-4,323	4,546
Alpage	5,051	7,276	-2,224
Bar	-1,810	-1,865	55
Bibliothèque	-1,068	-783	-285
Archives	-1,416	-5,317	3,901
Subsides aux groupes	-4,060	-3,500	-560
Résultat des activités de la section (hors produits exceptionnels)	-56,236	-43,254	-12,982

- Augmentation notable de l'offre d'activité de la jeunesse
- Les frais des activités alpines sont en hausse également
- Ceci est conforme à la stratégie de la section

4. Approbation des comptes 2023 de la section

24 avril 2024

20

Il présente les résultats des bâtiments de la section (hors alpages, lesquels sont inclus dans la dia précédente):

Cabanes – Chalets - Immeuble

CHF	Résultats 2023	Résultats 2022	Ecart 2023 - 2022
Cabanes (hors amortissements et produits exceptionnels)	145,164	87,769	57,395
Chalets (hors amortissements et produits exceptionnels)	24,254	26,749	-2,495
Immeuble Beau-Séjour (hors amortissements et produits exceptionnels)	152,406	175,520	-23,114
Résultat des immeubles de la section	321,825	290,038	31,786

- Très forte augmentation des revenus des nuitées des cabanes et chalets
- Les charges des cabanes ont été maîtrisées
- Les charges des chalets sont en forte hausse, comme budgété (entretiens importants)
- L'immeuble demeure une source de revenus très importante (travaux de rénovations d'appartements impactent le résultat 2023)

André Simon conclut en présentant le compte d'exploitation :

Compte d'exploitation (1/2)

CHF	Résultats 2023	Résultats 2022	Ecart 2023 - 2022
Résultat avant amortissements, impôts, produits exceptionnels et allocations aux fonds	307,880	269,856	38,025
Dissolution de fonds de la section	0	15,500	-15,500
Allocations provision rénovation immeuble	12,200	12,200	0
Produits exceptionnels	12,200	27,700	-15,500
Amortissements cabanes (dépréciation liée aux crédits)	-28,100	-28,100	0
Chalets	0	0	0
Immeuble	-12,200	-12,249	49
Amortissements	-40,300	-40,349	49
Impôts	-27,629	-12,151	-15,478
Résultat après amortissements, impôts et produits exceptionnels	252,151	245,055	7,095

Compte d'exploitation (2/2)

CHF	Résultats 2023	Résultats 2022	Ecart 2023 - 2022
Résultat après amortissements, impôts et produits exceptionnels	252,151	245,055	7,095
Allocations aux divers fonds	-250,000	-243,000	-7,000
Provision rénovation immeuble	-84,000	-82,000	-2,000
Fonds des cabanes	-140,000	-136,000	-4,000
Fonds des chalets	-26,000	-25,000	-1,000
Résultat	2,151	2,055	95

- Nous proposons une allocation aux fonds selon la même approche que ces dernières années, à savoir en fonction des valeurs d'assurance des biens
- A mettre en relation avec les investissements importants prévus sur les cabanes et l'immeuble dans les années futures

André Simon précise que les dotations listées ici sont une proposition que l'AG accepte lorsqu'elle approuve les comptes proposés. L'approche utilisée est la même que les années précédentes.

Le bilan de la section est disponible sur le site internet et parmi les documents mis à disposition des membres lors de l'AG.

André Simon demande à l'assistance s'il y a des questions, aucune n'est posée.

Rapport de l'organe de révision Révica Sàrl

André Simon rappelle que les comptes ont été contrôlés par le réviseur Revica conformément à la décision d'une AG antérieure.

André Simon mentionne que le réviseur n'a pas constaté d'éléments de non-conformité aux statuts ou à la loi lors de son contrôle des comptes.

Rapport de la révision 2023

REVICA Sàrl <small>Société fiduciaire - Ch. Esparcette 4 - 1023 Crissier - Tél. 021 632 50 95 - Fax 021 635 35 24</small>	
<small>Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Organe asprimé de la Section des Diablenets du Club Alpin Suisse CAS</small>	
<small>En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes) de la Section des Diablenets du Club Alpin Suisse CAS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.</small>	
<small>La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance. Un collaborateur de notre réseau a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.</small>	
<small>Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.</small>	
<small>Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.</small>	
<small>Crissier, le 18 mars 2024</small> <small>JG</small>	<small>Revica Sàrl</small>  <small>Jérôme Genozz</small> <small>réviseur agréé</small> <small>réviseur responsable</small>
<small>Annexes : - comptes annuels</small>	

Discussion et approbation des comptes 2023

André Simon met les comptes ainsi que le rapport en discussion. Il remercie toutes les personnes qui contribuent à faire fonctionner notre organisation.

Une question est posée sur l'entretien de l'immeuble : comment les investissements sont-ils planifiés ? JCR explique qu'au sein de la section, la Commission de l'Immeuble est en charge de planifier les investissements liés à l'immeuble. Les propositions d'investissements de cette commission sont soumis au comité, puis à l'AG, lors du processus budgétaire chaque année. En 2022, l'ascenseur du bâtiment, en fin de vie, a été remplacé. En 2023, certains appartements loués ont été rafraîchis. Pour 2024 la priorité est mise sur la sécurité et l'efficacité énergétique, avec la mise aux normes des garde-corps et le remplacement de fenêtres monovitrage par des fenêtres modernes. Marcel Isler, membre de la Commission Immeuble, rajoute que Nicolas Lemmin, président de la section jusqu'en 2023, a été membre de la Commission Immeuble et a initié lors de son mandat la définition d'une planification pluriannuelle, que la Commission Immeuble exécute et actualise continuellement. Un investissement important pour les années futures est la rénovation du toit de l'immeuble.

Nicolas Shelton met en perspective les réserves de la section avec les frais d'entretien des différents bâtiments de la section. Les comptes 2023 illustrent que la section continue de constituer des réserves, qui seront essentielles pour faire face aux chantiers importants futurs.

Aucune autre question n'étant soulevée, André Simon soumet les comptes 2023 (incluant l'allocation aux fonds) ainsi que le rapport de l'organe de révision au vote de l'assemblée. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Sur proposition de JCR, l'assemblée vote ensuite la décharge au comité (une abstention, pas de vote contre).

5. Informations du comité

Le président rappelle la feuille de route présentée lors de l'AG d'automne 2023 :

Feuille de route CAS section Diablerets 2024 -2026



Equilibrer les forces entre les 3 piliers stratégiques

- Renforcer et développer notre club (bénévolat)
- Solidifier notre modèle opérationnel et nos finances
- Être un modèle environnemental

**Activités,
membres et
bénévolat**



**Modèle
opérationnel**



**Environnement
et mobilité**



Le but du pilier autour du bénévolat est de créer un lien fort autour de la section, avec un fort sentiment d'appartenance.

Sur le long terme, le modèle opérationnel a pour objectif de recenser les obligations futures et de planifier les finances en conséquence.

Pour l'environnement, nous souhaitons être capable de parler aux entreprises en utilisant leur langage, élément clé pour la recherche de fonds, d'où la nécessité de définir une vision ESG.

Andréa Girardot, vice-présidente, présente les actions actuellement en cours au sein de la section :

Nos actions

Activités, membres et bénévolat



- Entraînement « **Urban trail** » – tous les mercredis – 6-10 participants
- Cycle de **conférences** « Construire sur la ligne de crête » - planifiées pour le 29.05, 25.09, 6.11
- Sorties **montagne en famille** – 7-8 septembre au Chalet Lacombe
- Nouveau format **AG** incluant les **tables aux commissions** et groupe
- **Célébrations des 100 ans** – Chalet Lacombe (Septembre 2025) et Cabane A Neuve

Modèle opérationnel



- Projection de l' **entretien de notre patrimoine** – A Neuve, Mountet, Lacombe et immeuble
- Mise en œuvre d'un groupe pour la **recherche de fonds**
- **Rencontres comité et commissions**
- Maîtrise de notre **budget** court terme et projection budgétaires à long terme

Environnement et mobilité



- Développement de notre **vision ESG** (Environnement, Social, Gouvernance) à horizon 2040
- Préparation d'un plan d' **exécution ESG**
- Incitation à l' **utilisation transports publics**

Elle présente l'état actuel des initiatives démarrées lors de l'AG d'automne 2023 :

Activités, membres et bénévolat



Groupe de sport en semaine sur Lausanne



Activités famille en développement
Weekend Lacombe : 7-8 sept 2024



Groupe support à l'organisation d'événements:

Inauguration la Corde 13 -14 juillet à Barraud,
100 ans Lacombe, 100 ans A Neuve...

Andréa Girardot félicite la commission environnement pour la réalisation d'une nouvelle brochure *10 sorties en TP*, pour la grimpe. Elle sera livrée aux membres dans le *Passion Montagne* de mai 2024.

Bravo à la commission environnement!



Nouveau dépliant 10 sorties en TP Grimpe
Prochain *Passion Montagne*
(Mai 24)



Andréa Girardot annonce un cycle de 3 conférences, dans les semaines à venir :

Cycle de conférences « Construire sur la ligne de crête »



Organisé par la commission des cabanes en partenariat avec Swiss Engineering Vaud et la revue TRACÉS

29.5 : Ludovic Ravanel, géomorphologue

25.9 : Estelle Lepine, architecte

6.11 : Table Ronde



David Roethlisberger, délégué à la recherche de fonds et aux partenariats au sein du comité, présente sa stratégie et l'état actuel de ses activités :

Stratégie recherche de fonds / partenariats

Tableau de bord

	Objets	Avancées
Statut utilité publique	Imposition VD / VS	Réseau CAS VS / Assoc similaires
Charte éthique	Environnement Cabanes / Chalets	Task Force charte éthique Lignes directrices
Dossiers (s/ devis)	Lacombe, 100 ans 2025 ANeuve, 100 ans 2026 Mountet, 2024 Global (10 ans)	Task Force dossier Lacombe Rdv Préposé A Neuve Devis A recevoir
Equipe	Création équipe Création dossiers	Besoin : 3 bénévoles
Partenaires	Personnes de contact	En préparation
Dynamisme section		Nouvelle formule AG Nouveaux groupes Réseaux sociaux

5 – Nouvelles du comité

17 avril 2024

31

David Roethlisberger invite les membres à soutenir la section et ouvrant leur réseau. Il recherche 3 membres intéressés pour soutenir les activités de l'équipe partenariats/ recherche de fonds.

Luc Anex prend la parole et souligne l'existence de la fondation Patrimoine Cabanes Alpines qui permet de faire des dons à la section pour l'entretien de ses bâtiments alpins, et que ces dons sont déductibles fiscalement.

6. Elections aux commissions

Le président annonce les changements au sein des commissions survenus depuis la dernière AG :

Elections aux commissions

Commission des cabanes

- Daniele Di Lullo, Marketing (départ de Tristan Lebleu)
- Pierre Wery, gestionnaire de projets
- Muriel de Pauw, secrétaire



6. Elections aux commissions

Comcom

- Daniele Di Lullo, cabanes et chalets (départ de Tristan Lebleu)
- Michèle Rankl Sherpa, site web (départ de Jean Raymond)

24 avril 2024

32

Le président soumet tous ces nouveaux entrants au vote de l'AG.
L'AG vote pour à l'unanimité, et les changements aux commissions sont donc adoptés.
Le président félicite les entrants et les remercie, ainsi que les sortants, pour leur engagement.
L'AG les applaudit.

Le président souligne ensuite l'importance de l'engagement bénévole au sein du club et liste certains besoins actuels de la section, qui sont aussi identifiés sur la page de recherche de bénévoles de la section (disponible depuis la page « Devenir bénévole » du site web) :

On recherche...

- **Commission d'Alpinisme** : président et CdC
- **Commission des Archives** : président
- **Equipe des partenariats** : 3 membres
- Equipe *Passion Montagne*: nouveaux contributeurs pour les **photos** et pour le **conseil santé**

***Vous aimez aider et partager ?
Rejoignez-nous en tant que bénévole!***



7. Divers et propositions individuelles

Le président rappelle la proposition de Jean Micol présentée lors de l'AG d'automne 2023 : *Pour les courses où il n'y a pas/plus de stamm en présentiel, le CdC peut demander que la photo des inscrits figure sur leur profil Go2top. Si elle n'y figure pas, et s'il y a des surnuméraires, il a la possibilité de prendre d'abord ceux dont la photo figure dans le profil (bien sûr pour autant qu'ils soient dûment qualifiés.)*

Une participante à l'AG souligne qu'elle ne trouverait pas souhaitable que l'on puisse pénaliser un membre en cas d'absence de photo de profil dans go2top. Jean Micol clarifie en séance que son initiative n'a pas pour objectif de rendre obligatoire la photo de profil, mais de créer une forte incitation pour le faire.

La position du comité, coordonnée avec celle de la CA, est que :

- Le comité remercie Jean pour avoir soumis cette suggestion.
- Le comité invite les membres à mettre proactivement leur photo sur go2top.
- La proposition de Jean Micol n'est pas retenue. La loi fédérale sur la protection des données fait que toute personne détient un droit sur sa propre image. Discriminer les membres selon qu'ils ont ou non une photo de profil dans go2top serait contradictoire avec cette loi.

Le président rappelle une autre proposition de Jean Micol présentée lors de l'AG d'automne 2023 : *Mettre en place une incitation récompensant les CdC qui accroissent, par rapport à l'année précédente, le nombre de courses qu'ils/elles proposent en TP (transports publics).*

La position du comité est que :

- Le comité remercie Jean pour avoir soumis cette suggestion.
- Cette suggestion est intéressante et les modalités de sa mise en œuvre sont actuellement en cours de discussion entre la Commission Environnement et le comité. La CA sera bien sûr impliquée également. L'objectif est clairement de créer une incitation forte à l'utilisation des TP, la priorité n'est pas forcément de limiter cette incitation aux CdC offrant une proportion croissante de courses en TP d'année en année.
- L'objectif est de finaliser la procédure d'ici l'AG d'automne.

Le président explique ensuite que, après l'AG d'automne 2023, Jean Micol a formulé 4 propositions de changements aux statuts de **la section**.

*1. Afin qu'il ne soit pas forcément nécessaire d'attendre une nouvelle AG afin qu'une proposition individuelle puisse être prise en compte, je soumetts à votre considération le libellé ci-dessous pour l'**article 9.3***

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité au moins 60 jours avant l'AG, pour qu'elles puissent être évaluées par les instances concernées puis communiquées aux membres en même temps que la documentation habituelle pour l'AG. En ce cas, elles seront soumises pour décision durant l'AG.

Les propositions individuelles peuvent aussi parvenir au comité jusqu'à 10 jours avant l'AG mais en ce cas, elles sont simplement présentées pour information à l'AG et les instances du Club les traiteront ultérieurement.

*2. Afin que des décisions relatives à certaines propositions individuelles puissent être validées en AG, je soumetts à votre considération l'adjonction du ligne à l'**article 9.6***

L'AG est compétente pour :

- ***prendre une décision relative à une proposition individuelle soumise au comité au moins 90 jours avant l'AG***

*3. Afin de lever une certaine ambiguïté et afin que tous les règlements soient dûment approuvés par le comité, je soumetts à votre considération la modification **en gras** d'une ligne à l'**article 10.3***

Le comité est compétent pour :

- ***édicter, approuver tous les règlements ou décisions assimilables à un règlement, et demander leur mise à jour;***

4 Afin que tout membre puisse avoir de manière claire un recours lorsqu'il y a une décision prise à son encontre, je soumetts à votre considération l'adjonction d'une ligne à l'article 10.3

Le comité est compétent pour :

- ***statuer en cas de recours d'un membre lorsqu'il y a une décision prise à son encontre.***

Ces 4 propositions ne sont pas figées, elles sont adaptables.

La position du comité est que :

- La révision des statuts est un processus complexe qui exige une planification rigoureuse. Les statuts ont une portée de long terme.
- Le comité peut travailler efficacement avec les statuts actuels.

- De ce fait, bien que ces propositions aient toute leur place dans les discussions futures, le comité souhaite actuellement prioriser les projets présentés et acceptés par l'AG, qui répondent aux enjeux immédiats de notre section.
- Ces propositions ne seront pas ignorées, mais sont ajoutées à la liste des modifications potentielles à apporter aux statuts à l'avenir.

Jean Micol souligne que l'AG est traditionnellement souveraine dans les associations, mais que les statuts de la section ne prévoient pas que l'AG se prononce sur les propositions individuelles. L'un des changements suggérés a pour objectif que l'AG puisse s'exprimer sur les propositions individuelles, qui devraient alors être soumises bien en avance pour que les membres puissent être informés. Si un tel changement est fait à l'avenir, il faudra prendre en compte la praticité des délais, notamment avec les 2 AG par an prévues par les statuts actuels.

Le président explique ensuite qu'après l'AG d'automne 2023, Xavier Vasseur a interpellé le comité concernant les restrictions d'accès à certaines activités du club, avec l'argument que ces restrictions seraient incompatibles avec les statuts et chartes de la section et du CAS central.

La position du comité est que :

- L'accès au club est ouvert à tous quel que soit leur sexe, âge, religion...
- Le comité encourage la diversité et l'inclusion parmi ses membres et promeut ces valeurs au sein des commissions et des groupes de la section.
- Les statuts de la section et ceux du CAS central tolèrent la formation de groupes dédiés à des activités spécifiques au sein de la section.
- Si un(e) membre se sent lésé(e) dans la pratique des activités offertes par la section, le comité l'invite à le contacter. Le comité sera heureux de mettre en place des nouvelles offres d'activités.

Xavier Vasseur prend la parole :

- Il remercie le comité pour sa position.
- Il rappelle :
 - Les valeurs du CAS-Diablerets (<https://cas-diablerets.ch/la-section-en-bref/>) :

Les six valeurs du CAS - Diablerets :

● Comportement responsable ● Esprit d'ouverture ● Engagement
● Partage, entraide et solidarité ● Respect de la montagne ● Respect entre les membres

- La charte du CAS-Diablerets (<https://cas-diablerets.ch/la-section-en-bref/>) :

Charte de la section des Diablerets :

- 1. En étant membre du Club, j'adopte un état d'esprit ouvert, sportif, convivial, responsable et solidaire.**
- 2. J'aime la montagne et suis conscient/e qu'elle est associée d'une part à la joie et d'autre part à des dangers.**
- 3. Je suis les cours de formation afin d'avoir les aptitudes adéquates pour des courses en montagne.**
- 4. Je m'assure que mes capacités répondent aux exigences physiques et techniques requises par les conditions et les degrés de difficultés d'une course/formation avant de m'y inscrire.**
- 5. Une fois inscrit/e à une activité, je viens au stamm et si j'ai un empêchement, je préviens aussitôt le/la responsable.**
- 6. Je respecte les instructions des chefs de courses et participe positivement aux activités.**
- 7. Je suis conscient/e que ce sont des bénévoles qui me consacrent du temps, me guident et me font partager leur expérience de la montagne.**
- 8. Je contribue au bon fonctionnement et à l'harmonie du Club, avec l'état d'esprit d'être un jour bénévole à mon tour.**

- Le code éthique du CAS Central (https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Der_SAC/%C3%9Cber_uns/PDF/CAS-Code-%C3%A9thique.pdf) qui fait aussi référence à la Charte d'éthique du sport de Swiss Olympic
- Il se réjouit que le comité soutienne ces valeurs. Il regrette qu'un groupe de la section n'applique pas ces valeurs dans les faits. Il souligne que même dans l'hypothèse où la pratique discriminatoire de ce groupe ne serait pas statutairement attaquable, elle reste éthiquement discutable.
- Xavier Vasseur souhaite soumettre le texte suivant à l'approbation de l'AG : « le CAS Diablerets ne soutient pas financièrement et ne met pas à disposition de ressources (locaux, matériel ou humaines) à des groupes ou activités qui refusent des membres sur la base de critères de genre, d'origine, de religion, d'orientation sexuelle ou de convictions politiques »

Un participant à l'AG demande quel groupe a ces pratiques discriminatoires. Xavier mentionne qu'il s'agit des Jeudistes, qui a refusé à une membre de la section d'entrer dans ses rangs.

Xavier Vasseur regrette que les Jeudistes n'ont pas été prêts à discuter. Nicolas Shelton intervient pour préciser qu'il était en charge du dossier au sein du comité, qu'il a discuté avec les Jeudistes et Xavier séparément pour le moment, et que des contraintes de temps ont fait qu'il n'a pas encore proposé aux Jeudistes de discuter avec Xavier directement. Il n'y a pas eu de refus de discussion de la part des Jeudistes.

Xavier précise son intention avec le texte proposé précédemment : il ne s'agit pas de restreindre la possibilité de créer des groupes sur des critères légitimes (par exemple l'âge pour l'activité jeunesse, ou les compétences techniques pour les sorties alpines). Toutefois une restriction basée sur le genre d'un(e) membre ne devrait plus exister en 2024 au sein du CAS.

Nicolas Shelton explique que le comité a discuté de la question. Sur le fonds, Nicolas Shelton est personnellement favorable à autant d'inclusion que possible. Mais sa position et celle du comité est de reconnaître qu'il existe des groupes avec des spécificités, et que si ces groupes ne souhaitent pas changer leur pratique, rien n'empêche de créer un nouveau groupe en parallèle au groupe existant avec des règles différentes. S'il y a une demande, un groupe mixte, ou féminin, pour organiser des activités le jeudi peut tout à fait être créé.

Xavier demande un vote de l'AG sur sa proposition. Nicolas Lemmin intervient en expliquant que cette proposition ne figurant pas telle quelle à l'OJ, il n'est statutairement pas possible pour l'AG de voter sur cette proposition.

Un vote consultatif est donc organisé. Le sondage porte sur la question « Est-ce que l'AG aurait un intérêt à ce que le comité investigate plus avant la proposition de Xavier Vasseur? »

Les résultats sont les suivants :

- Oui : 20
- Abstention : 24
- Non : 33

Le résultat de ce vote consultatif alimentera les réflexions ultérieures du comité sur le sujet.

Le président demande si d'autres divers doivent être abordés. Aucune demande n'est formulée.

L'OJ étant épuisé, le président déclare l'AG formelle close à 19h45. Il invite les commissions et groupes à utiliser les 15 minutes suivantes pour se faire connaître, et communiquer sur leurs besoins. Les membres sont invités à jouer le jeu et utiliser cette opportunité pour faire connaissance et soutenir ces structures à l'avenir.

Tables aux commissions et groupes



- Visibilité
- Convivialité
- Bénévolat

Groupe	Salle	Situation sur le plan
Bibliothèque	Grande salle	5
Cabanes	Grande salle	1
Chalets	Grande salle	3
Comité	Grande salle	2
Environnement	Grande salle	4
Immeuble	Grande salle	6
Jeudistes	Petite salle	7
Jeunesse	Petite salle	8
Mercredistes	Petite salle	9
Photographes	Petite salle	10



Ensuite les participants sont invités à se joindre à l'apéro dinatoire jusqu'à 22h00.

Les participants à l'AG applaudissent le comité pour la tenue de cette assemblée.

Lausanne, le 25 mai 2024

Nicolas Shelton, président

Pour le PV : le secrétaire général, Jean-Christophe Rossand

Annexe A :

Rapport du Président – Année 2023

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Membres

Le nombre de membres pour l'ensemble de notre section (avec les sous-sections) début 2024 est de 4'602, quasiment stable comparé à début 2023 (4'617). Pour la section lausannoise, il se monte à 3'517, en légère baisse sur un an (-46 membres, une baisse de 1%). Cette apparente stabilité masque le départ de plus de 500 membres, presque compensé par l'arrivée du même nombre de nouveaux membres. 10% de nouveaux membres nous ont donc rejoint en 2024, et je remercie tous ceux qui ont permis leur intégration dans notre section tout au long de l'année.

Gouvernance de la section

La vérification des comptes, confiée à un mandataire externe, a identifié la nécessité d'enregistrer la section au registre du commerce, ce qui a impliqué quelques aménagements aux statuts de la section. Les statuts ajustés ont été approuvés par l'Assemblée générale d'automne 2022, et la procédure d'enregistrement au registre du commerce a été complétée en 2023.

Cabanes

Les résultats 2023 sont excellents, encore meilleurs qu'en 2022 :

- Le nombre de nuitées est en hausse de presque 10% par rapport à 2022, qui était déjà une très bonne année, grâce notamment à la cabane du Trient au terme de sa rénovation (+18%) et la cabane Rambert (performance exceptionnelle +24%, en partie grâce à son ouverture prolongée en automne)
- Les produits sont en hausse de 20% en comparaison avec 2021.
- Le montant des charges est en hausse modérée (+4%), et conforme au budget.

La bonne collaboration avec les communes de Trient et Orsières s'est poursuivie (avec cette dernière, mise en place de la passerelle à la Fouly pour l'accès à l'A Neuve).

Le début de la saison estivale a été marqué par plusieurs dégâts importants (foudre à Rambert, dégâts d'avalanche à l'A Neuve et sur la passerelle d'accès à Mountet). Grâce à la mobilisation de la commission des cabanes, des gardiens et du secrétariat, ces dégâts ont été largement réparés avec un impact minimal sur les opérations. L'impact sur les résultats a été minimisé grâce à la prise en charge par nos assurances.

De nombreux investissements étaient prévus dans nos cabanes en 2023, et ce programme ambitieux a largement été mis en œuvre, bravo à nos préposés et à la commission des cabanes.

La rénovation du bâtiment historique de la cabane du Trient a été un projet majeur en 2023. Le chantier a essentiellement eu lieu de l'automne 2022 au début de l'été 2023. Au printemps 2023, la cabane a pu ouvrir avec une capacité réduite pour la saison des hautes routes à ski. La phase de chantier s'est terminée en juin, pour le début de la saison estivale. L'inauguration formelle a eu lieu début septembre, une centaine de participants a apprécié cette belle fête. Des retouches sont prévues au printemps 2024 : ce sont des items qui sont fonctionnels, mais qui ne sont pas au niveau de qualité que la CRCT souhaite (éléments de ferblanterie, système de hotte, porte fenêtres). Les coûts sont attendus globalement en ligne avec le budget, les réserves de financement

Assemblée générale de printemps 2024 – PV : Annexe A

(subventions) encore disponibles sont utilisées pour les retouches mentionnées précédemment. Une fois ces retouches terminées, le projet sera formellement clos. Ce chantier a été possible grâce au soutien de nos membres donateurs et de nos partenaires institutionnels, que je remercie chaleureusement. Parmi eux, citons, à côté du CAS Central, la Loterie Romande, qui nous subventionne à hauteur de CHF 200'000. La liste complète des donateurs est disponible en ligne : <https://cas-diablerets.ch/renovation-cabane-trient-2023/>. Mes remerciements vont aussi aux mandataires et entreprises impliquées, au gardien Olivier Genet, à nos contacts au CAS Central et à la commission en charge du projet (CRCT).

La commission des cabanes a aussi travaillé en 2023 à la définition d'une planification pluriannuelle pour les cabanes, dont les résultats ont été présentés lors de l'AG d'automne 2023.

Chalets

Nos chalets ont connu une année 2023 exceptionnelle : les produits sont en hausse de 47% vs 2022, qui avait déjà été une bonne année. Tous les chalets ont contribué à cette tendance. Les chalets sont ouverts aux locations tout au long de l'année, au contraire des cabanes qui ont des périodes d'ouverture plus restreintes (tout au moins en mode gardienné).

Les investissements ont été nombreux en 2023 (changement de poêle, création d'un chemin d'accès et renforcement de l'assise du chalet à Lacombe ; renouvellement du revêtement de sol à la Borbuintze pour ne citer que les plus importants). Ils ont été menés en respectant le budget.

De nombreuses activités et animations sont organisées tout au long de l'année (exposition photos et week-ends de gardiennage à Barraud, Bénichon, soirée clair de Lune...)

Bravo à toute l'équipe des chalets pour son dynamisme et son engagement.

Je vous encourage à visiter nos chalets !

Alpages

L'ouverture du refuge des Petoudes a été effectuée les 10-11 juin 2023, et la fermeture les 27-28 octobre. Avec 267 nuitées, la fréquentation 2023 est stable en comparaison avec 2022, qui avait été une excellente année, très au-dessus des années précédentes. Nous remercions les bénévoles en charge du refuge, de la passerelle et des alpages.

Alpinisme

Ce texte a été proposé par le secrétariat sur la base de données disponibles dans Go2Top.

En 2023, 240 courses ont été planifiées par 73 chefs de courses (ce chiffre n'inclut pas les mercredistes, jeudistes et groupe jeunesse). 46% de ces courses utilisaient les transports en commun. 183 courses ont effectivement eu lieu (soit 76% des courses programmées) pour 1'156 participants, correspondant à 233 jours de courses. 61% de ces courses concernaient le ski de randonnée.

Concernant les formations données par la section, 48 jours de formation ont été organisés (vs 42 en 2022), avec 346 participants.

La CA a mis en place un programme de remerciement aux chefs de course pour leur exprimer la gratitude de la section.

Mercredistes et Jeudistes

La section se réjouit de groupes de mercredistes et jeudistes très actifs !

Le groupe des mercredistes, où les femmes sont nettement majoritaires (61%, en hausse), a un nombre stable de membres (228 contre 227 fin 2022). Le nombre de sorties est en augmentation (91 contre 86 en 2022, pour 1'320 participants). Le programme des sorties est largement dominé par les randonnées pédestres (79%). Le camp d'hiver s'est déroulé à Bever (GR). 5 camps d'été ont eu lieu, dans les Grisons, le canton de Berne, en Italie, et en Valais.

Le groupe des jeudistes, qui a fêté son 60^{ème} anniversaire en 2023, compte 76 membres (âgés de 66 à 102 ans) et a effectué 60 sorties / événements (contre 61 en 2022), impliquant 1'446 participants. Une semaine clubistique a été organisée à Lenk, et une sortie de 2 jours dans le Lötschental. Plus de 50 jeudistes ont participé à leur AG et à la fête de Noël.

Les mercredistes et les jeudistes ont contacté en 2023 le comité de la section pour un ajustement de leur subside annuel, demande qui a été mise en œuvre dans le cadre du budget 2024.

Cours de ski

Les 3 jours de cours planifiés en 2023 et réalisés début 2024 ont recueilli un écho très positif. Les sessions de 3 jours ont été dédoublées afin de faire face à la forte demande, comme début 2023. Il est donc prévu de poursuivre à nouveau le partenariat avec le Bureau des Guides de Leysin pour 2025.

Jeunesse

La commission de la Jeunesse a beaucoup augmenté le nombre de ses sorties (43 jours en 2022 vs. 64 jours en 2023).

Les inscriptions se font maintenant par email en dehors de go2top.

La commission a développé sa communication, avec la création de flyers annonçant le programme, la mise en place de 2 soirées de bloc gratuites pour permettre aux jeunes potentiellement intéressés de faire connaissance avec les encadrants et les autres jeunes, et la rédaction de plusieurs récits de courses et camps dans *Passion Montagne*.

Le tarif des activités a été ajusté à la baisse (50.- pour les journées uniques et 60.-/jour pour les séjours).

Sonia Fluckiger a rejoint la commission en tant que coach J+S, et Hervé Bolliger a fini sa formation et est maintenant guide de montagne, toujours très engagé dans l'OJ !

Le comité se réjouit de la dynamique de l'organisation jeunesse.

Media, Communication et Documentation

En 2023, la Comcom a alimenté régulièrement les réseaux sociaux (principalement Facebook et Instagram) de la section avec les sorties des membres ainsi que toutes les autres actualités du club - soirées, assemblées générales, actualités des cabanes & chalets... Près de 2530 personnes suivent notre page Instagram en date de février 2024.

L'Organisation de la Jeunesse a créé sa propre page Instagram, que la Comcom soutient en partageant ses publications.

David Roethlisberger a créé la page LinkedIn de la section qu'il alimente avec l'aide ponctuelle de la Comcom.

Le canal de diffusion "Last Minute" sur l'application Telegram, créé en 2021 afin de permettre aux chefs de course de recruter des membres en dernière minute, est activement utilisé.

Un important travail est en cours pour rendre plus intuitive la navigation sur site internet du club : les changements seront mis en œuvre au premier semestre 2024.

La Comcom a organisé l'apéro d'hiver 2024, une belle soirée qui a attiré plus de 120 membres.

Archives et culture

Le répertoire des archives de la section, accessible sur logiciel EXCEL sur le site internet de la section, a été mis à jour au 21 novembre 2023. La liste alphabétique des clubistes ayant assumé des responsabilités au sein de la section a été mise à jour en décembre 2022.

La commission a soutenu Sabrina Neyret lors de la rédaction d'un mémoire de master ayant pour thème « Divers aspects du Club suisse des femmes alpinistes (CSFA), dans la situation d'une association entièrement féminine et minoritaire dans un groupe masculin, élitiste ». Cet ouvrage est disponible aux archives de la section.

Le 8 novembre 2023, la section a remis à M. Patrice Descombes, conservateur en chef du Jardin botanique cantonal, à Lausanne, l'herbier des plantes alpines vaudoises, réalisé par Ernest Wilczek à l'occasion de l'Exposition nationale de Genève de 1896. Un acte de cession en bonne et due forme a été signé.

La Commission a continué la coordination de la reliure des ouvrages emblématiques de la section (comptes et PV des AGs et réunions de comité entre autres).

La Commission recherche activement un nouvel archiviste pour reprendre sa présidence, le président actuel Robert Pictet souhaitant se retirer début 2024.

Environnement

La commission de l'environnement a été active tout au long de l'année. Entre autres elle a engagé les membres de la section via la rubrique Environnement dans chaque Passion Montagne. En 2023, les problématiques de la préservation de la biodiversité, d'une utilisation raisonnée de l'énergie, dont la production a un impact significatif sur les montagnes suisses, du consumérisme vs. la prolongation de la durée de vie de nos équipements pour pratiquer nos activités en montagne, de la pollution de l'eau par les PFAS et de l'impact des compétitions de ski sur l'environnement ont été abordées. Le thème de la cueillette des plantes sauvages a été présenté.

La commission a relayé les grands sujets de discussion de la société liés à l'environnement : prise de position concernant la loi climat et innovation en votation en juin 2023, impact des compétitions de ski sur l'environnement, et bien sûr promotion de l'utilisation des TP pour aller en montagne.

Des manifestations ont été organisées : un marché aux puces pour du matériel de montagne de seconde main, qui a rencontré un vif succès, et une soirée de sensibilisation aux challenges de l'alimentation énergétique de la Suisse (jeu Powerplay).

Le suivi du nombre de courses effectuées en TP s'est poursuivi et a progressé pour atteindre 46% en 2023.

La commission participe aux réunions des préposés environnements du CAS tout au long de l'année.

Immeuble

L'immeuble a de nouveau en 2023 constitué une part conséquente des revenus de la section. Tous les appartements de l'immeuble sont occupés, et certains appartements ont été rafraichis en 2023.

Le projet de sécurisation des garde-corps/balustrades et de remplacement des fenêtres simple vitrage du rez inférieur se révèle plus complexe qu'attendu, principalement en raison des exigences du Service du Patrimoine, l'immeuble étant classé. L'obtention des autorisations prend beaucoup de temps, et les travaux n'ont pu prendre place en 2023 comme initialement prévu. Après la visite de collaborateurs des autorités en charge sur place, les appels d'offres ont pu être lancés début 2024 pour une réalisation des travaux en courant d'année 2024.

Le projet de réaménagement du rez inférieur incluant cuisine, vestiaire et WC supplémentaire, pour lesquels les travaux étaient initialement prévus en 2024, a été ajourné en raison des contraintes budgétaires de la section en 2024.

Bar

Le comité de la section a décidé la dissolution de la commission de la buvette fin 2022, et le nouveau mode opératoire pour le bar a été communiqué début 2023. Le bar est disponible en self-service pour les événements des commissions et groupes. Le bar est aussi actif pour les événements statutaires de la section (AG, soirée des jubilaires, soirée des bénévoles, soirée des nouveaux membres...). Une équipe de soutien, consistant en des membres qui se sont déclarés prêts à aider au service, a été créée. Initialement constituée de 2 personnes fortement sollicitées tout au long de 2023, cette équipe a pu être largement renforcée lors de l'AG d'automne 2023.

Photographes

Le groupe des photographes compte 33 membres fin 2023.

La liste des collections du Groupe est consultable sur le site internet de la section.

Le projet de digitalisation des photos historiques de la section a été interrompu en 2023, à la suite du décès de Patrick Demont.

2023 a été une année de transition pour le groupe :

- Le groupe a mené une réflexion sur ses priorités pour l'avenir.
- Robert Pictet, président sortant, a trouvé une personne qualifiée pour reprendre la présidence du groupe, en la personne de Fabrice Ducrest. Le changement a lieu début 2024.

2 soirées récréatives ont été organisées, une sur les bisses du Valais, et une sur l'ascension du Mont-Blanc par Henriette d'Angeville.

Fanfare

A l'approche de ses 90 ans, la « Fanfare du CAS-Diablerets » a décidé de mettre un terme à ses activités musicales. Ces dernières années le nombre de musiciens actifs a diminué petit à petit. Le manque d'effectif et de motivation ainsi que la difficulté à recruter des musiciens ont conduit à cette décision difficile. André Laurent a adressé lors de l'AG d'automne 2023 un grand merci à tous les musiciens qui ont œuvré du début de cette

aventure jusqu'à ce jour, ainsi qu'à la section qui a toujours encouragé la fanfare et apporté son soutien inconditionnel.

Le comité remercie les musiciens de la fanfare et André qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour permettre la continuation de la fanfare.

Bibliothèque

Comme les années précédentes, la bibliothèque fonctionne au ralenti. Il y a peu de demandes de prêt et la commission de la bibliothèque estime qu'il n'est plus nécessaire d'acheter des livres ou des guides. Les membres peuvent contacter la commission par courriel, emprunter des livres par ce biais et nous ouvrons la bibliothèque sur rendez-vous. Une boîte aux livres dans le vestibule de l'immeuble sert pour les échanges.

Les démarches pour le transfert d'une partie de la bibliothèque (pour les livres ayant trait au canton de Vaud et à la technique sportive) à la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne sont encore en pourparlers.

Autres activités de la section

Le magazine de notre section *Passion Montagne* a vu son format évoluer, pour en réduire tout à la fois le coût et l'impact environnemental, sans perte de qualité.

Plusieurs soirées avec une forte participation ont jalonné l'année 2023 : la soirée autour de la grimpeuse iranienne Nasim Eshqi, la soirée des bénévoles avec la présentation du film de Jean-François Jacot retraçant l'accident d'avalanche de Patrick Vuilleumier, la soirée des jubilaires accompagné de yodles, l'AG d'automne dans une nouvelle formule, avec apéro dinatoire, et l'apéro d'hiver organisé par la Comcom début 2024 ont tous été très appréciés.

Je me réjouis de retrouver nos membres à l'occasion de ces événements qui jalonnent la vie de notre section tout au long de l'année.

Bilan

Nous saluons les 4 sous-sections avec lesquelles nous entretenons de très bonnes relations ; Château d'Oex avec sa Station de Secours, Morges, Payerne et Vallorbe.

Au nom du comité, j'adresse mes très vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont œuvré bénévolement pour la section en 2023, avec engagement et dévouement. Je souhaite également remercier notre secrétariat et les membres du comité. Les bénévoles sont les moteurs du dynamisme, du rayonnement et du futur de la section. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire vivre notre club.

La section est entre de bonnes mains avec son comité dynamique, partiellement renouvelé lors de l'AG d'automne 2023.

Pour le CAS-Diablerets.

Nicolas Lemmin, président de la section en 2023

13.03.2024